

Nouveau service de transport à la demande



Nouveau service de transport à la demande

A partir de lundi prochain, 29 août, pour vous déplacer en Gascogne Toulousaine, vous pourrez réserver la veille votre trajet via le service Transport à la demande !

Le 7 avril dernier, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité la création d'un service de transport à la demande (TAD). La région Occitanie a délégué à la Communauté Communes Gascogne Toulousaine - CCGT - la responsabilité de l'organisation et de la mise en place de ce service. Un dispositif pour lequel elle apporte son soutien financier et technique.

Ce nouveau service à mi-chemin entre l'autocar et le taxi, permet d'offrir une solution de mobilité à tous les habitants des communes concernées (Auradé, Beaupuy, Castillon-Savès, Clermont-Savès, Endoufielle, Frégouville, Lias, Marestaing, Monferran-Savès, Pujaudran, Razengues, Ségoufielle et les zones rurales de L'Isle-Jourdain) au bourg centre de L'Isle-Jourdain, avoir notamment accès aux services (publics, médicaux, associatifs, commerces, ...) et proposer un service attractif par son organisation et ses tarifs.



Le ticket de transport édité est valable sur l'ensemble des lignes du réseau iio. Tarif unique 3€ l'aller-retour 2€ l'aller simple . Le transporteur vous dépose à un arrêt prédéfini ou vous prend et vous ramène à votre domicile.

Le TAD est un service public ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent cependant être accompagnés

RÉSERVEZ le trajet au plus tard la veille du déplacement avant 16 heures au 0 805 60 81 00 (n° vert gratuit).



TAD région ©boutonnet laurent